



BSV n°20 du 22 juillet 2026



Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
06 89 81 75 08
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animateur suppléant
David PHILIPPART
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 57
david.philippart@fredon-normandie.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président des Chambres
d'agriculture de Normandie
BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr
[Normandie]
bretagne.chambres-agriculture.fr
[Bretagne]
pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
[Pays de Loire]

Action de la Stratégie Écophyto 2030
pilotee par les ministères chargés de
l'Agriculture, de l'Environnement, de
la Santé et de la Recherche, avec le
soutien financier de l'Office Français
de la Biodiversité

Financé dans le cadre
de la stratégie écophyto



Avec le soutien financier de



L'essentiel de la semaine

Les conditions estivales et sèches se poursuivent. Un risque d'averses est annoncé pour dimanche.

MALADIES

Tavelure : risque de contaminations secondaires en cas d'averses.

Oïdium : pas de nouvelle tache, risque nul.

Black-rot : à surveiller uniquement en cas d'humidité.

RAVAGEURS

Phytopte libre : présence dans le Calvados.

Pucerons : risque nul.

TOP : vol essentiellement en Pays de la Loire.

Petite tordeuse des fruits : les captures sont hétérogènes.

Carpocapse : des captures de deuxième génération sur plusieurs secteurs.

PROCHAIN BULLETIN semaine 34

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE



**SURVEILLER LES ORGANISMES REGLEMENTES ET
EMERGENTS POUR PROTEGER L'ARBORICULTURE
FRUITIERE : TOUS CONCERNES !**

Observations réalisées :

Région	Parcelles fixes	Parcelles non fixes
Normandie	13	8
Bretagne	6	0
Pays de la Loire	8	7

Cette semaine, le nombre de retours est faible sur l'ensemble du réseau.

STADES PHENOLOGIQUES DU POMMIER

Toutes les variétés sont maintenant au stade développement des fruits.

MALADIES

Tavelure

Observations :

Pas d'évolution à la vue des conditions climatiques enregistrées depuis le précédent bulletin.

Eléments de biologie :

Cf [BSV n°1 du 11 mars 2026](#).

Evolution du risque :

Quelques averses localisées sont annoncées, sinon la fin de semaine s'annonce sèche et n'est pas favorable aux contaminations secondaires.



Contaminations secondaires :

- Présence de taches de tavelure sur feuilles et/ou sur fruits,
- Conidies projetées par l'action de la pluie
- Il faut entre 13 à 18 h d'humectation à 20°C pour que les contaminations secondaires sur fruits se produisent.

Gestion du risque :

Gestion de la tavelure du pommier : https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Normandie/PDF/Vegetal/Arboriculture/synth_travaux_tavelure_2022.pdf

→ **le choix variétal du verger** revêt une importance primordiale dans la lutte contre cette maladie.



Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle> . Contactez votre technicien.



Résistance :

Le groupe « *Venturia Inaequalis* /Pommier/ Anilino pyrimidines (ANP), Inhibiteurs de la Synthèse des Stérols (IBS), Strobilurines (QoI)» est exposé à un risque de résistance.

Pour plus d'informations, consultez le site du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA qui centralise de nombreux outils et informations sur les résistances, et qui recense les notes de suivi des résistances : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Oïdium

Observations :

Très faible présence.

Éléments de biologie :

Pour en savoir plus sur cette maladie : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/22105/Pomme-Biologie-epidemiologie>

Éléments du risque :

La période de pousse est une période à risque vis-à-vis de l'oïdium, car les jeunes feuilles y sont particulièrement sensibles **jusqu'à 6 jours** après leur apparition.

A surveiller sur les parcelles ayant un historique oïdium et selon la sensibilité variétale.

Evolution du risque :

La période de pousse active est terminée et le temps sec n'est pas favorable à l'extension de cette maladie. Le risque est nul.

Risque oïdium



Gestion du risque :

Prophylaxie :

Les mesures prophylactiques doivent être privilégiées notamment en jeunes vergers en supprimant si possible toute source d'inoculum détectée.

Les rameaux oïdiés doivent être sortis de la parcelle et brûlés.

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Contactez votre technicien.

Black Rot

Observations :

La situation sur feuillage reste stable dans les trois régions.

Des taches sur fruit sont notées dans un verger en Normandie.

Éléments de biologie :

Une première infection a lieu au printemps peu après la floraison et conduit à la formation des petits fruits noirs « pygmées » qui représentent la principale source d'inoculum pour l'infection estivale des fruits.

Les conditions favorables à l'infection sont la pluie associée à des températures supérieures à 20°C, et une humectation minimale de 9 heures.

<https://ephytia.inrae.fr/fr/C/22034/Pomme-Principaux-symptomes>



Taches de Black rot sur fruit

Evolution du risque :

Les conditions sèches ne sont pas favorables à la maladie. Evolution à surveiller en cas d'épisode orageux.

Feu bactérien

Observations :

Pas de signalements dans les parcelles du réseau.

Éléments de biologie :

Le feu bactérien *Erwinia amylovora* est une maladie bactérienne dangereuse qui affecte les arbres fruitiers à pépins et les maloïdés d'ornement (aubépine, cotonéaster...).

La bactérie pénètre dans la plante par les fleurs, mais aussi par les extrémités de pousses en croissance ainsi que par les blessures.

Les conditions climatiques favorables sont :

- température maximale supérieure à 24 °C

Ou

- température maximale supérieure à 21 °C et minimale supérieure à 12 °C le même jour avec une pluie minimale de 2,5 mm.

Lors d'orages, les conditions sont réunies pour potentiellement contaminer de nouvelles plantes.

Description des dégâts :

Les organes atteints (fleurs, pousses, ...) se nécrosent et noircissent. Les tissus sont brun-rouge et mal délimités. On observe une production d'exsudat : gouttelette de couleur variable de blanc jaunâtre puis ambrée. Ce liquide qui contient la bactérie est collant, il s'agit de l'inoculum.

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/19559/VigiHorti-Erwinia-amylovora-feu-bacterien#:~:text=Erwinia%20amylovora%20est%20%C3%A0%20l,dans%20les%20ann%C3%A9es%201950%2D60.>

Evolution du risque :

Les températures élevées passées sont favorables au développement du feu bactérien. Le risque orageux augmente également le risque de contamination.

RAVAGEURS

Acarien rouge

Observations :

La présence est stable dans les vergers concernés, pas de nouveau signalement.

Seuil de nuisibilité :

A partir du 15 juin : 75% des feuilles occupées par au moins une forme mobile. Effectuez deux notations à une semaine d'intervalle pour connaître la présence et l'activité des acariens prédateurs.

Evolution du risque :

Les températures actuelles **restent très favorables** à l'augmentation des populations. Observez attentivement les niveaux de population dans les vergers historiquement infestés. Notez également la présence et l'activité de la faune auxiliaire.

Phytopte libre

Observations :

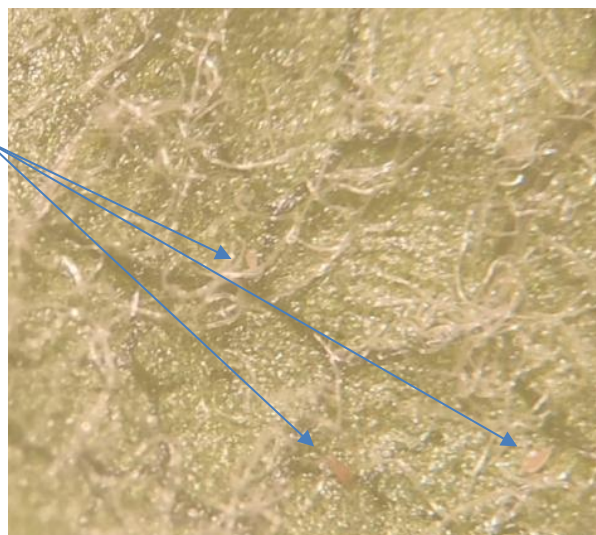
La présence de phytoptes libres est constatée dans un verger en Normandie, sans bronzage.

Éléments de biologie :

Le phytopte est un acarien plus petit que l'acarien rouge. Il n'est visible qu'à la loupe à fort grossissement. Comme les acariens rouges, les phytoptes libres se nourrissent en vidant le contenu des cellules de la feuille, ce qui provoque un bronzage sur la face inférieure des feuilles. Lors de fortes attaques, il est constaté un blocage du grossissement des fruits.

Seuil indicatif de risque :

10% des feuilles bronzées. Les individus sont difficilement observables au verger, ce sont les feuilles bronzées qui sont comptabilisées.



Phytoptes à la loupe (CA PdeL)

Evolution du risque :

Les températures actuelles **restent favorables** à l'augmentation des populations car cet acarien apprécie les conditions chaudes et sèches. Observez attentivement les vergers historiquement infestés. Notez également la présence et l'activité de la faune auxiliaire.

Puceron lanigère

Observations :

Aucun foyer actif de pucerons lanigères n'est observé dans les parcelles du réseau.

La présence de pucerons parasités par *Aphelinus mali* est observée dans un verger normand.



Pucerons parasités par *Aphelinus mali*

Evolution du risque :

Observez l'activité des auxiliaires notamment celle d'*Aphelinus mali*. Le risque est maintenant quasi nul.

Tordeuse orientale du pêcher (TOP)**Piégeage** : Piège - Nb moyen papillons piégés/semaine/département

	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
22			0		8		1	1	1	4	0	0	1	2	0		0
27			0	0	3	3	0	0	0	3	4	0	1	8	1	8,5	
35			0	27	60	18	14	2	7	0	2	1	5	3	1		0
49	0	14	23	44		37		34	46	54		25	46	40	49		
50				2	5	11	0	0	2	2		3	0	0	0	0	0
53		1	15	5	17	25	6	1	12	16	1	11	28	20	19	7	22
72		0	0	4	0	13	8	0	12	19	7	3	23	16	20	21	8

Le vol se poursuit essentiellement en Pays de la Loire.

Eléments de biologie :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/21770/Pomme-Grapholita-molesta-tordeuse-orientale-du-pecher>

Observation :

La présence de dégâts liés à cette tordeuse est signalée dans un verger situé en Ille et Vilaine sur 15% des fruits observés.

Evolution du risque :

Une activité de ce papillon est enregistrée en Pays de la Loire et dans l'Eure. Les conditions climatiques restent favorables à la ponte et au développement de ses chenilles. **Le risque reste important.**

La gestion vis-à-vis de cette tordeuse doit être réalisée à la parcelle, en fonction de la présence du ravageur les années précédentes.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Contactez votre technicien.

Petite tordeuse des fruits**Piégeage** *Cydia lobarzewskii* - Piège - Nb moyen papillons piégés/semaine/département

	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
14			30	17	7	17	8	0	1	1
27							7	1	6	0
22		30		32	3	0	17	10		0
49	17	35	15		18,5	4	9	2		
72	0	2	16	1	8	9	5	3	0	7

Les captures sont faibles.

Observation :

La présence de dégâts est signalée par le réseau dans trois vergers situés en Mayenne sur 2 à 6% des fruits observés.

Eléments de reconnaissance :

A la différence du carpocapse, la piqûre est en forme de spirale de 5-6 mm de diamètre, avec une galerie fine et propre. Photo ci-contre, source [Ephytia](https://ephytia.inra.fr/fr/C/21770/Pomme-Grapholita-molesta-tordeuse-orientale-du-pecher).

Evolution du risque :

Les captures d'adultes sont hétérogènes mais les conditions climatiques restent favorables au développement des chenilles.

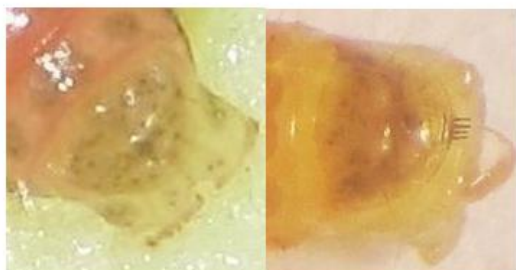
La gestion vis-à-vis de cette tordeuse doit être réalisée à la parcelle, en fonction de la présence du ravageur les années précédentes.



Dégâts de *Cydia lobarzewskii* sur Judeline (CA PdeL)

Risque de confusion :

Eléments de reconnaissance :



Carpocapse des pommes (à gauche) sans peigne anal

Tordeuse orientale (à droite) avec peigne anal

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Les larves de la tordeuse orientale (*Cydia molesta*) et de la petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*) possèdent un peigne anal qui permet de les différencier de la larve du carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*) qui n'en a pas.

Carpocapse

Piégeage : Piège - Nb moyen papillons piégés/semaine/département

	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
14		20	31	10	6	30	21	21	31	3,5	29	6	5	42
22		0	2	1	1	2	2	1	1	1	1	1		2
27		1	15	9	5	14	13	11	9	11	18	1	21	7
29			11		0	28	8	8		8	5		0	0
35	0	12	10	6	0	8	6	1	2	1,5	2	1		2
49	4		0		14	3	13		4,5	10	4	0		
50		1	9	16	1	23	12	28	8	7	21	1	14	18
53	1	38	38	24	4	7	12	7	10	11	11	9	38	14
56		12	44	15	0	5	6	2		6	10	4	24	
61				29	2	14	12	9	15	15	14	3		25
72		35	15	3	0	1	13	5	1	32	24	11	46	18
76			7	3	30	15	27	9	13	4	6	0		0

Il manque quelques données cette semaine.

Suite à la reprise des captures en Sarthe, en Mayenne et dans le Morbihan, une augmentation nette est observée dans l'Orne et dans certains secteurs du Calvados, d'Ille et Vilaine et de l'Eure.

Observation :

Des dégâts sont observés dans les trois régions.

Sur les 23 vergers avec notations carpocapse-dégâts :



Larve dans fruit

	Absence	1ères piques	1 à 2 % de fruits verveux	3 à 4 % de fruits verveux	> 5 % de fruits verveux
Nb verger	9	3	4	2	5

Éléments de biologie :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/21535/Pomme-Biologie-epidemiologie>

Contrôle sur fruits en fin de 1ère génération

A la fin de la première génération, le contrôle du niveau des populations permet de vérifier l'efficacité de la protection mise en œuvre et d'adapter la gestion des parcelles sur la deuxième génération.

Méthode d'observation pour un bilan intermédiaire

Les observations doivent porter sur un minimum de 1000 fruits par parcelle homogène de 1 à 2 ha (observations portant sur au moins 50 arbres dont 15 en bordure de parcelle). Les fruits examinés sont pris au hasard, de chaque côté du rang, et à tous les étages. Un échantillon de fruits suffisamment important doit être observé dans le haut des arbres. Les fruits présentant des perforations sont dénombrés pour évaluer plus globalement l'état sanitaire de la parcelle.

Éléments du risque :

Les conditions climatiques permettant l'accouplement et la ponte sont les suivantes :

- **Température crépusculaire supérieure à 15°C**, avec une température optimale de ponte entre 23 et 25°C. Pas de ponte en dessous de 14°C et au-dessus de 31°C.
- Humidité crépusculaire comprise entre 60 et 90 %.
- **Absence** de vent et de pluie. Pas de ponte si pluie.

Evolution du risque :

Les conditions annoncées cette semaine restent **favorables** au développement des dernières chenilles de première génération, au vol des papillons et à la ponte sur les secteurs où le second vol est en cours. A suivre dans chaque secteur en fonction des conditions climatiques et des relevés.

Cochenille rouge**Observations :**

La migration des larves de cochenille rouge du poirier se termine en Pays de la Loire et dans l'Orne.

Eléments de biologie :

C'est une cochenille diaspine (protégée par un bouclier) comme les cochenilles virgules.

Elle hiverne sous forme de femelle fécondée sous son bouclier circulaire de couleur gris-blanc. Elle est souvent cachée sous les mousses et les lichens. Pour observer les femelles qui sont couleur lie de vin, il faut gratter les lichens et les amas de boucliers.

Le dessèchement de branches ou de rameaux peut être un signe de sa présence.

<https://ephytia.inrae.fr/fr/C/23755/Prunier-d-Ente-Cochenille-rouge-du-poirier-Epidiaspis-leperii>



Un auxiliaire prédateur est connu contre ce ravageur : une coccinelle, *Exochomus quadripustulatus*

Evolution des risques :

Le risque est inféodé à la parcelle.

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs

<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs

<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytosanitaires.



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux secteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...)

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Crédit photo : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PLANTES
EN
DANGER

Surveiller les organismes réglementés et émergents pour protéger l'arboriculture fruitière : *tous concernés !*

**Veiller à la santé des végétaux,
c'est contribuer à la production
agricole et à la sécurité alimentaire,
favoriser le développement
économique (emploi, production,
export) et protéger l'environnement.**

La surveillance officielle des organismes réglementés et émergents (SORE) est un dispositif déployé dans chaque État membre de l'Union européenne et indispensable pour prévenir l'introduction et l'établissement d'organismes nuisibles de quarantaine.

***Surveiller pour anticiper l'arrivée
d'organismes nuisibles constitue
un enjeu crucial dont nous sommes
toutes et tous acteurs.***

Une surveillance officielle pour connaître, anticiper et protéger

Les émergences de maladies ou de ravageurs ont fortement augmenté avec la mondialisation des échanges. Le réchauffement climatique peut également favoriser leur implantation. Des espèces d'origine exotique réglementées telles que des micro-organismes responsables de maladies (champignons, bactéries, virus) ou des insectes de quarantaine peuvent être introduites. Les impacts économiques causés par ces bioagresseurs, comme les mouches des fruits du genre *Bactrocera* sur de nombreuses cultures, ou encore la maladie du Huanglongbing-HLB, causée par la bactérie *Candidatus Liberibacter spp.* sur *Citrus*, peuvent être extrêmement importants.

La surveillance officielle consiste en l'observation et l'échantillonnage de végétaux dans le but de rechercher la présence des organismes nuisibles réglementés.

La surveillance officielle a donc trois objectifs clés :

- **Connaître** l'état sanitaire des végétaux pour attester de l'absence d'organismes de quarantaine.
- **Anticiper** l'arrivée d'organismes réglementés absents du territoire français pour une surveillance efficace. Rechercher les organismes nuisibles au bon endroit (végétaux hôtes, conditions climatiques favorables) et au bon moment (flux d'introduction, périodes d'observation propices).
- **Protéger** : en cas de détection précoce, des mesures de lutte collective coordonnées par les autorités sanitaires de l'État (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt / services régionaux de l'alimentation – SRAL/DRAAF) permettent d'empêcher l'installation d'un organisme nuisible dans une zone et ainsi de préserver le reste du territoire.



Ci-dessus :
Aromia bungii
et *Bactrocera dorsalis*.

Ci-contre :
Dégâts causés
par *Aromia bungii*.



La surveillance officielle pour la filière arboriculture fruitière

Très diversifiée en cultures, l'arboriculture fruitière est concernée par la surveillance de nombreux organismes nuisibles réglementés, qui peuvent être spécifiques à une espèce comme *Geosmithia morbida*, la maladie des 1000 chancres sur noyer, ou plus généralistes comme *Popillia japonica*, le scarabée japonais.

Les parcelles des professionnels, des particuliers, des collectivités territoriales, ainsi que les parcelles abandonnées proches de celles-ci sont susceptibles d'être surveillées dans le cadre de la SORE.

La proximité de lieux d'échanges et de distribution de fruits, des voies de communication, de foyers déjà connus, les zones à densité arboricole importante etc... doivent être prises en considération dans le choix des parcelles à surveiller.

Les inspections officielles consistent en :

- des examens visuels des végétaux (fruits, organes aériens, racines) ;
- la pose et le relevé de pièges (recherche d'insectes de quarantaine) ;
- le prélèvements d'échantillons sur des végétaux asymptomatiques ou de terre pour analyse.

Au titre de la surveillance officielle, chaque année pour cette filière, près de 1300 examens visuels sont réalisés et près de 1000 pièges sont posés.

Les périodes de prospections se situent majoritairement lors de la phase végétative et de la production de fruits.



En haut :

Piège dans un verger de pommes.

Ci-dessus :

Popillia japonica.

Ci-contre :

Noyer touché par *Geosmithia morbida*.



Fruit touché
par *Bactrocera* sp .

Comment contribuer à la surveillance sanitaire des végétaux ?

Certains organismes nuisibles réglementés ont déjà été interceptés sur le territoire (*Bactrocera dorsalis*, la mouche orientale des fruits et *Bactrocera zonata*, la mouche de la pêche), alors que d'autres se retrouvent à nos portes (*Aromia bungii*, le longicorne à col rouge).

Afin d'éviter tout risque d'introduction et empêcher toute installation, l'aide des opérateurs professionnels est essentielle.

En tant que professionnel :

- respectez la réglementation en vigueur ;
- Utilisez les plants certifiés et vérifiez qu'ils bénéficient d'un passeport phytosanitaire ;
- surveillez régulièrement vos végétaux ;
- signalez la présence d'organismes ou symptômes suspects à la DRAAF/SRAL de votre région ;
- isolez les végétaux ou fruits suspects ;
- facilitez la surveillance en collaborant avec les inspecteurs des DRAAF/SRAL et des FREDON (organismes à vocation sanitaire reconnus par l'État) notamment en facilitant l'accès aux parcelles et aux locaux professionnels pour l'inspection des végétaux.

SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr



Pour toute question
ou suspicion, contactez
la direction régionale
de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
de votre région (DRAAF).